



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 50 - Habitat Jeunes «Les Oiseaux» - Attribution d'une subvention d'investissement pour le projet de construction d'une salle de cinéma / conférences

Habitat Jeunes «Les Oiseaux»
Attribution d'une subvention d'investissement
pour le projet de construction d'une salle de cinéma / conférences

Rapporteur : M. l'Adjoint LEUBA

1 - Présentation de l'association

L'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» est une structure d'accueil, de logement et d'accompagnement socio-éducatif qui accueille en priorité des jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Elle fonde son projet associatif sur les valeurs républicaines, de progrès social, d'éducation populaire et de liberté de conscience.

Elle facilite quotidiennement l'accès au logement, à la restauration et à la mobilité des publics qu'elle accueille et les accompagne dans leur volonté d'insertion sociale et professionnelle.

Structure de proximité, elle développe ses actions sur le quartier Cras / Chaprais et les ouvre à l'ensemble du territoire bisontin.

2 - Projet de construction d'une salle de cinéma / conférences

Le projet de construction d'une salle de cinéma / conférences porté par l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» s'inscrit dans un projet global d'extension visant à construire un bâtiment de 20 logements (T1 et T1 Bis) rue des Cras. L'objectif n'est pas d'augmenter la capacité d'accueil, mais de moderniser l'offre de logements proposés aux jeunes et de se séparer de 10 T3 proposés en colocation (soit 20 places) rue Berlioz.

Le nouveau bâtiment comprendrait 3 niveaux. Les logements se situeraient aux 1^{er} et 2^{ème} étage et le rez-de-chaussée proposerait des espaces collectifs et de travail : salle de cinéma / conférences, salle à usage polyvalent, buanderie, bureaux, sas et hall d'entrée.

La Ville de Besançon est sollicitée pour soutenir le projet de construction de la salle de cinéma / conférences. Celle-ci serait d'une surface au sol d'environ 115 m² et d'une capacité de 110 places. Elle serait agrémentée d'un hall, d'un vestiaire, de toilettes et d'un espace de rangement et disposerait d'un double accès par l'extérieur et l'intérieur.

3 - Soutien de la Ville de Besançon

Le coût total du projet d'extension s'élève à 1 393 808 € TTC; auxquels s'ajoutent 80 000 € destinés à financer l'acquisition de mobiliers et équipements.

L'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» sollicite la Ville de Besançon à hauteur de 30 000 €, pour financer spécifiquement l'équipement de salle de projection / cinéma / conférences, dont le coût total s'élève à 204 000 € TTC.

Budget prévisionnel du projet

Logement	RdC
surface plancher 605 m ²	surface plancher 190 m ²
soit 76%	soit 24%

Postes Foncier			
	Taxe	10 000	5 000
	concessionnaires	15 000	5 000
	VRD	40 000	10 000
	EV	8 000	2 000
	autre	8 000	2 000
	TOTAL HT	81 000	24 000

Postes Travaux			
	construction	750 000	170 000
	aléas	40 000	20 000
	TOTAL HT	790 000	190 000

Postes Honoraires			
	maîtrise d'oeuvre	70 000	22 000
	autres	35 000	10 000
	huissier	4 000	1 000
	frais	4 000	1 000
	Assurance	15 000	3 500
	TOTAL	128 000	37 500

TOTAL DEPENSES HT	999 000	251 500
--------------------------	----------------	----------------

COUT PROJET GLOBAL HT	1 250 500
------------------------------	------------------

	RMO	30 260	9 503
	TVA LASM	54 945	48 600
	TVA autre		

TOTAL DEPENSES TTC	1 084 205	309 603
---------------------------	------------------	----------------

COUT PROJET GLOBAL TTC	1 393 808
-------------------------------	------------------

Plan de financement prévisionnel du projet

FINANCEMENT	MONTANT
Emprunts	
PLAI 40 ans	497 288 €
Prêt action logement 40 ans	150 000 €
Emprunt CAF 0 % 10 ans	20 000 €
Subventions	
Département Fonds territoriaux	68 000 €
Région	110 000 €
Subvention CAF	50 000 €
Département Logement	50 000 €
CAGB Logement	160 000 €
Subvention PLAI	136 520 €
Ville de Besançon	30 000 €
Fonds propres Habitat Jeunes	122 000 €
TOTAL	1 393 808 €

Pour mémoire, la Ville de Besançon apporte annuellement son soutien financier au fonctionnement de l'association. Pour l'année 2017, elle a ainsi accordé une subvention d'un montant de 26 000 € (cf. délibération du Conseil Municipal du 22 juin 2017).

Au regard du projet d'animation de l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux», du soutien déjà accordé en 2017 par la Ville de Besançon, et de l'opportunité de disposer d'une salle de cinéma / conférences, il est proposé de répondre positivement à la demande de l'association à hauteur de 30 000 €.

Un projet de convention figure en annexe à la présente délibération.

En cas d'accord sur cette proposition, le montant de la subvention de 30 000 € sera prélevé sur la ligne 204.422.20422.00509 CS 47030.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant total de 30 000 € à l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» pour son projet de construction d'une salle de cinéma / conférences,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de subvention à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2017



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.